



Mission Locale
pour l'emploi de
Saint-Gilles

30 ANS

de Mission Locale à Saint-Gilles

1988 – 2018

Education permanente

Table des matières

Préambule.....	3
Introduction.....	4
1. Brève histoire de la Mission Locale de Saint-Gilles :.....	5
Prémises.....	7
Fondation.....	10
Institutionnalisation	14
2. Paroles de.....	20
Co-fondateur, directeur, puis président : Alain Leduc.....	21
Anciennes travailleuses : Annick Moreau et Dominique Van Loo	25
Ancien travailleur de la première heure, directeur du temps de l’institutionnalisation et actuel administrateur : Jean-Philippe Martin	29
Paroles des travailleurs.....	35
Paroles des usagers	40
3. 30 ans ! Et après ?	45
Liste des abréviations	49

Préambule

Il y a 30 ans, s'inspirant de l'expérience française, naissait sous l'impulsion d'Alain Leduc, de Charles Picqué et du secteur associatif, la première « Mission Locale Jeunes » de Belgique !

Véritable laboratoire en matière d'insertion socio-professionnelle, elle sera à l'origine du développement de nombreuses autres initiatives sur le territoire saint-gillois, tels l'Agence locale pour l'Emploi, Cenforgil, la Maison de l'Emploi, les Ateliers du Midi ou encore le lavoir social.

Forte de son efficacité et de ses résultats, la « MLJ », devenue depuis MLSG, fut rapidement transposée et traduite au niveau régional et son modèle décliné dans 8 autres communes bruxelloises, créant un cadre légal assurant sa pérennisation mais également, cela va de pair, son institutionnalisation.

Elle fut également une des premières à développer en son sein des programmes de Cohésion sociale et d'éducation permanente qui assurèrent sa visibilité dans l'espace public saint-gillois, tels le « Village Mondial », la « Fête du Printemps » place Bethléem ou encore le « Carnaval des Enfants », projets « transversaux » autonomisés depuis lors au sein de l'asbl « Ensemble pour 1060 ».

Dans l'intervalle, les politiques d'emploi et d'insertion socio-professionnelles se sont fortement régionalisées et les Missions « locales » ont dû se réinventer, tout en veillant à garantir leur approche éthique en matière d'accompagnement des demandeurs d'emploi et de concertation sociale.

Mais quelle que soit l'excellence du travail accompli par les équipes qui s'y sont succédées et les nombreuses « sorties positives » vers une formation ou un emploi, dans une Commune où chaque année, 6000 habitants quittent Saint-Gilles ou y entrent, ce travail - tel celui de Sisyphe - est toujours à recommencer.

Aujourd'hui donc, quelques 30 années plus tard, et face aux nombreux nouveaux défis qui se posent à notre Commune et notre Région notamment en matière de développement durable et d'économie circulaire, la Mission locale de Saint-Gilles doit poursuivre ses missions « de base » tout en imaginant de nouveaux développements, à l'instar de sa nouvelle formation en « maraîchage biologique », et en s'associant à d'autres projets et partenaires locaux, telle la « Recyclerie sociale » créée tout récemment.

Longue vie à la Mission locale de Saint-Gilles...et merci de tout cœur à l'ensemble de ses travailleurs, partenaires et administrateurs !

Thierry Van Campenhout,
Président du Conseil d'Administration

Introduction

Une fois n'est pas coutume, la Mission Locale pour l'emploi fête ses 30 ans. Plus de 30 années au service de l'insertion. Une belle occasion de lever le nez du guidon, de regarder dans le rétroviseur et d'essayer d'écrire une histoire, son histoire.

Quel contexte a permis l'émergence d'une mission locale à Saint-Gilles ou plus généralement à Bruxelles ? D'où provient cette idée ? A quoi cette association ressemblait-elle à ses débuts ? Quelles étaient ses missions et les moyens mis en œuvre pour les réaliser ? Comment a-t-elle évolué pour être ce que nous connaissons aujourd'hui ? Quelle image a-t-on de ce type de structure à ce jour ? Quel rêve/quel projet a-t-on pour elle dans le futur ?

Autant de questions auxquelles nous tenterons de donner une réponse, des réponses. Car écrire son histoire n'est pas seulement regarder son passé mais aussi essayer de mieux comprendre son présent pour pouvoir construire un futur qui fait sens.

Ce texte, cette réflexion n'est qu'un début. Distribuée le 8 novembre, à l'occasion de la fête de nos 30 ans au Centre culturel Jacques Franck, nous espérons qu'ensemble nous pourrions prolonger ses questionnements et ses débats dans des actions futures notamment entre Missions Locales ou entre acteurs de l'insertion. Que ces 30 ans puissent être l'occasion de réaffirmer notre identité !

Première partie :

Brève histoire de la Mission Locale de Saint-Gilles

1988. Début de soirée chante « Nuit de Folie ». « La vie est un long fleuve tranquille » cartonne dans les salles. En Belgique, au fédéral, la Constitution belge connaît sa troisième réforme. À Saint-Gilles, après 3 ans en tant que Bourgmestre, Charles Picqué est confirmé dans ses fonctions aux élections communales et enfin et surtout, pour ce qui nous pousse à écrire ces quelques lignes, l'ASBL Mission locale est créée.

Objet social de la Mission locale pour l'insertion socioprofessionnelle des Jeunes, 1988

Article 3

L'association a pour but de concevoir, développer, coordonner et évaluer toutes initiatives visant à améliorer l'insertion éducative, sociale, professionnelle, par l'économie, sportive et culturelle des personnes par la mobilisation et l'articulation des ressources locales saint-gilloises, régionales, communautaires, fédérales et européennes.

Elle développe une approche intégrée de l'insertion en associant des partenaires communaux, du CPAS, des écoles, des entreprises, du mouvement associatif, de la santé, de la justice, de la prévention, de la formation, du logement, ...

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant indirectement ou directement à son but. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son but.

Article 3 Bis

L'association a pour objet :

- La création, la mobilisation et l'animation de réseaux de partenaires locaux ;
- L'organisation de services et d'actions en matière d'accueil, de guidance, d'orientation, de formation, de recherche d'emploi, de prospection pour toute personne en demande d'insertion sociale et professionnelle avec une attention particulière pour le public local le plus fragilisé ;
- Le développement et le soutien d'initiatives de développement local ;
- La coordination, l'évaluation et le développement des actions locales en matière de cohésion sociale en lien étroit avec la commune.

Prémises

Les processus qui précèdent la naissance de cette première mission locale bruxelloise sont multiples et s'inscrivent tant au niveau saint-gillois, bruxellois, belge que français.

Pas de Région mais des associations

La loi sur la régionalisation de la Belgique est votée en 1971 mais la Région bruxelloise est « mise au frigo ». Dirigée comme une ville de service et comme une capitale, Bruxelles n'est pas gouvernée en tenant compte au premier plan de l'intérêt de ses citoyens. Cela se manifeste notamment par le pourrissement organisé de certains quartiers. C'est le cas, à Saint-Gilles, du quartier Midi. Désinvesti car visé par un projet d'autoroute pénétrante, le quartier autour de la gare concentre problèmes sociaux et urbanistiques et cette vacance de pouvoir pousse la société civile à prendre en charge toute une série de problématiques.

Maisons médicales, Hypothèse d'Ecole, groupes d'alphabétisation, les années 1970 et 1980 voient des associations fleurir dans tout Bruxelles. *Défis*, association rassemblant centres de recherche universitaire, mouvements ouvriers et associations est un représentant de cette époque. Créée en 1982 afin de coordonner la lutte contre l'exclusion scolaire, sociale et professionnelle à Bruxelles, cette association agit comme une fédération des associations existantes. Les demandes de subvention auprès des pouvoirs publics y sont centralisées. Elle joue également un rôle de recherche et prépare des chantiers qui seront mis en œuvre à la création de la Région. C'est dans le cadre de ses recherches-actions sur « *des pistes de réponse sur la manière de traiter l'exclusion socio-éducative des jeunes* »¹ qu'elle se renseigne sur le dispositif français d'insertion socioprofessionnelle des jeunes et de lutte contre l'échec scolaire. Elle envoie une délégation² visiter la Mission locale de Lille, sa Zone d'Education Prioritaire et participer aux journées nationales des Missions Locales à Paris.

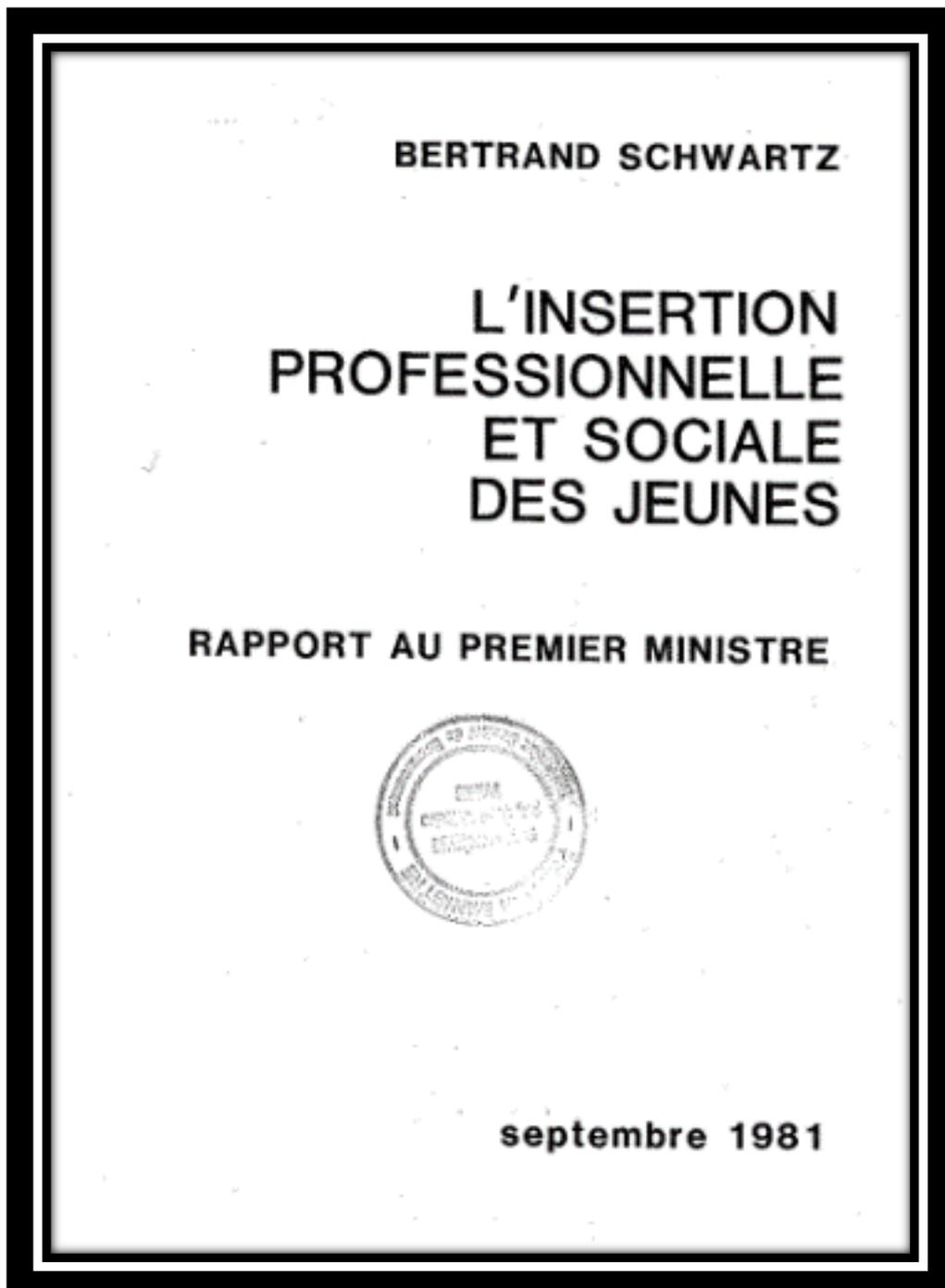
Un exemple français

1981, les socialistes arrivent au pouvoir et soulèvent un vent d'espoir. Mitterrand nomme Pierre Mauroy comme Premier Ministre. Lors du Conseil des Ministres du 27 mai, il commande un rapport sur l'insertion des jeunes auprès de Bertrand Schwartz.

¹ Convention art 12-30 section 82 budget 85 entre D.E.F.I.S. ASBL et la Communauté Française de Belgique. Rapport de fin d'année : D.E.F.I.S. : Bilan et perspectives. Janvier 1986, p. 12., Archives personnelles Alain Leduc.

² Composée notamment de Frédérique Mawet alors directrice de FIJ fondé en 1984 et d'Andrea Réa.

Pour réaliser sa recherche, lui et son équipe contactent 400 personnes en lien avec la question des jeunes (acteurs de terrain, spécialistes, etc.) afin de leur demander ce qu'eux mettraient en place pour améliorer l'insertion des jeunes. Ils reçoivent plus de 4000 pages de propositions. L'engouement de la société civile pour la question est réel. Septembre 1981, fort de la compilation de toutes ces propositions, le rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes est remis au Premier Ministre.³



³ Il est possible de le consulter dans son entièreté en suivant ce lien : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/174000666/index.shtml>

Les mesures proposées sont diverses. Elles vont de l'alternance, à la validation des acquis, à l'éducation permanente, à la réduction du temps de travail, au lien entre formation, entreprises et recherche d'emploi, en passant par la création d'emplois d'intérêt collectif et d'initiatives locales, l'organisation de loisirs collectifs et la création culturelle (festival, vacances, sport, musique, etc.), la promotion de la santé, l'implication des jeunes dans le développement urbain, etc. Le jeune est vu comme acteur de ses démarches et projets, comme porteur de force, de potentiel à développer. Le rapport se termine par un focus sur des problématiques particulières notamment celles des grands ensembles (entendez par là des « cités ») et des deuxièmes générations d'immigrés.

Pour ces cas particuliers, le rapport recommande entre autres de ne pas traiter séparément les problèmes des jeunes et des adultes et de mettre en place des lieux de développement communautaire au plus proche des acteurs préexistants de terrain.

Le rapport préconise la création de mission locale comme opérateur de mise en œuvre des mesures, la création de comités locaux ainsi que de coordinations régionales pour l'insertion des jeunes.

Tout est dit et dès 1982, les premières missions locales sont créées en France. Ces structures existent toujours et restent des lieux polyvalents orientés public jeune.



Bertrand Schwartz 2006 - CC-BY-SA-3.0 - Benoît Willot

Fondation

Dès 1986, sur base de l'exemple français, une concertation sociale locale se lance à Saint-Gilles, réunissant une cinquantaine de personnes issues des mondes syndical, de l'entreprise, de l'associatif et du politique pour discuter des problèmes existants et réfléchir aux solutions à y amener.

L'objectif donné à cette concertation est de « recomposer les politiques sociales au niveau local »⁴, c'est-à-dire de pouvoir répondre à des questions qui touchent les citoyens saint-gillois mais qui impliquent différents niveaux de pouvoirs. Les commissions sont réparties en différentes thématiques notamment emploi, enseignement, formation continuée, loisirs, sport et prévention. L'idée derrière : « Comment est-ce qu'on peut articuler les compétences de chacun pour apporter une réponse cohérente aux jeunes sans dire : ça tu dois aller là, ça là, etc. »⁵

Après deux années de travail, la concertation sociale locale de Saint-Gilles aboutit à +/- 21 propositions. Il lui faut des moyens pour les mettre en œuvre. C'est pour cela que la Mission locale Jeunes de Saint-Gilles est créée. Les statuts sont déposés au Moniteur Belge en juin 1988.

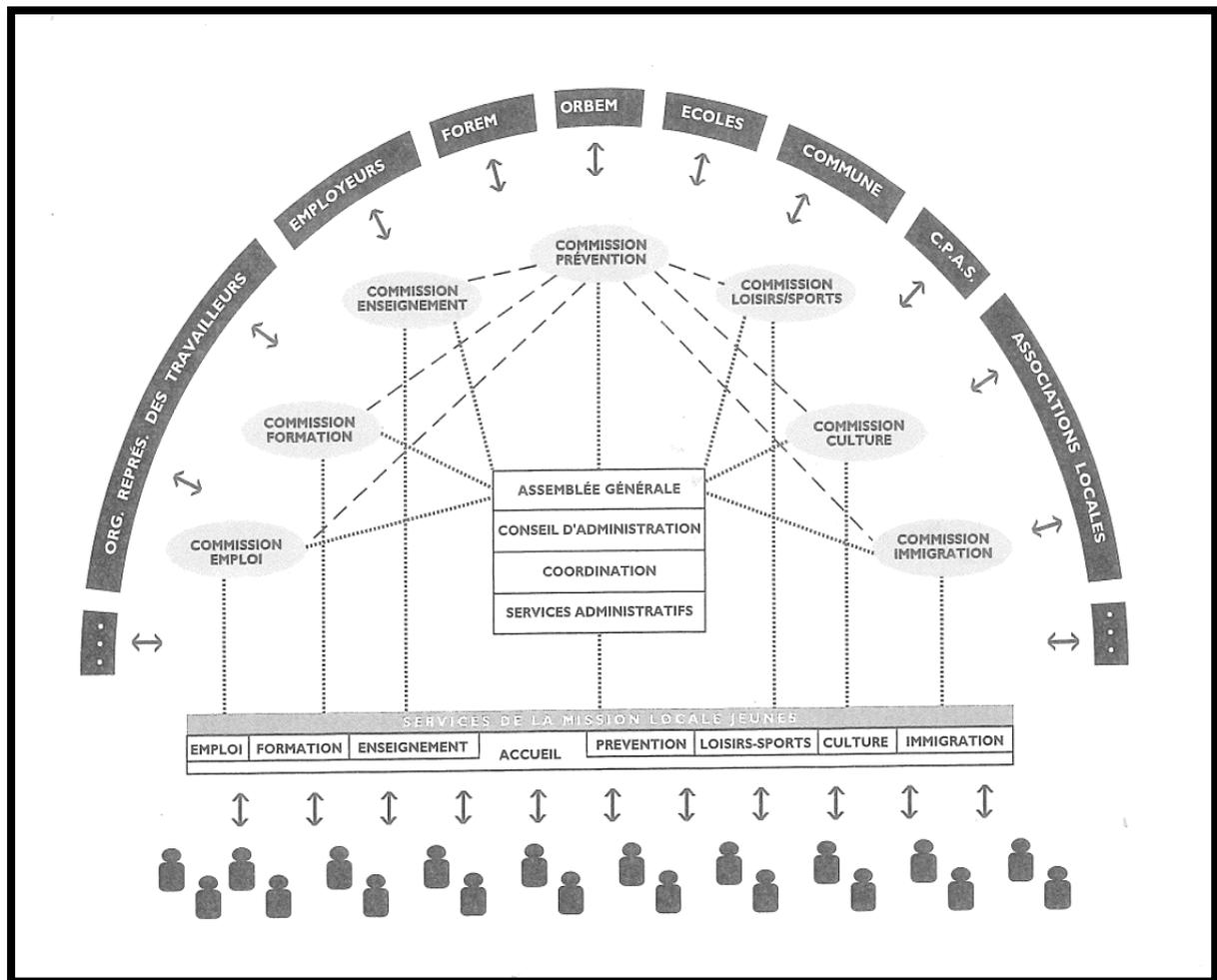
Depuis son siège, déjà situé au 255 chaussée de Waterloo, la MLJ (comme on l'appelait à l'époque) met en place tout un travail afin de donner une chance aux jeunes de trouver un travail, d'obtenir une qualification, d'accéder à des loisirs. Un accueil généraliste, le service Zone d'Education Prioritaire, des conventions emploi-formation (monteur ascenseur, dans le bâtiment, dans la ferronnerie), des formations courtes (bureautique, aide familiale), des formations qualifiantes (câbleur, animateur), une formation générale, Saint-Gilles vacances - dès juin 1988, une kyrielle de services sont déjà proposés par la MLJ.

Et pour cause, une bonne partie des ressources, du personnel et des activités proviennent d'autres associations notamment de *Formation Insertion Jeunes (FIJ* – créée en 1984), du *Collectif Formation Société (CFS* – créée en 1986), du *Collectif Alpha* (créé en 1973) et de *Défis*. Des élus locaux, des associations, le CPAS et des responsables syndicaux portent l'initiative et soutiennent l'idée d'une éducation populaire pour les travailleurs sans emploi de quartiers difficiles.

⁴ Interview Alain LEDUC, 4 juin 2018.

⁵ Interview Alain LEDUC, 4 juin 2018.

La Mission locale joue alors un rôle d'interpellation des politiques, de thermomètre d'une réalité sociale peu connue. L'insertion socioprofessionnelle se met en œuvre et dépasse le seul accompagnement vers l'emploi ou la formation. Très vite, la *Mission locale de Saint-Gilles* gère également les premiers programmes visant la rencontre des communautés: programmes d'intégration des immigrés, puis d'intégration des immigrés et de cohabitation harmonieuse des communautés locales qui deviendront en 2004 les programmes de cohésion sociale.



De nombreux projets

Le projet-phare de cette période qui revient dans la bouche de tous les protagonistes de l'époque que nous avons pu rencontrer est le projet Schindler. Il est issu de la concertation locale et répond à un contexte global de mise au norme européenne des ascenseurs. Une forte demande de main-d'œuvre qualifiée de monteur en ascenseur pousse l'entreprise *Schindler* vers les acteurs de l'insertion. Ensemble, ils mettent en place une formation qui allie expérience de terrain et cours théoriques.

Alternance, projet de préformation, ZEP et dès le milieu des années 1990, développement de projets d'économie sociale tels *Batiscoop* et Innovasport, la Mission locale porte de nombreux projets et a une marge de manœuvre et d'expérimentation énorme.



Délégation à l'insertion, zone et commission zonale

Parallèlement, la région se crée et avec elle, c'est tout l'ISP qui se met en place. Fort de l'exemple français, la Région met en place une délégation à l'insertion en la personne d'Alain Leduc pour le pan francophone et de Mark Berckmans pour le pan néerlandophone. Cette délégation se charge de faire l'inventaire de l'ISP existant, de définir les besoins et de mettre en place des moyens pour répondre à ces besoins.

Très vite, les 9 Missions Locales sont créées pour l'ensemble de la Région et la Région est divisée en zone. Ces zones permettent la mise en place de concertation rassemblant les acteurs de l'insertion et de la formation afin de discuter ensemble de problèmes socio-économiques et de tenter d'y trouver une solution. Les zones sont définies « à partir du croisement de critères tels que les conditions de logement et d'habitat, la structure de la population, les statuts socioprofessionnels, la répartition emploi-chômage, les pôles de développement économiques, la démographie, les ressources budgétaires des communes et, enfin, les ressources en matière d'enseignement, d'accueil, d'orientation et de formation. Les six zones délimitées disposent d'un noyau dur d'exclusion sociale et d'une périphérie plus aisée, de ressources lui permettant de mener une politique d'insertion, de dispositifs d'aide sociale et d'instruments de partenariat entre pouvoirs publics et secteur associatif. De fait, les zones ont été dessinées de façon à ce que les problèmes à rencontrer soient d'ampleur assez équivalentes, le travail portant non sur la part de population active, mais sur la part de chômage et d'exclusion.»⁶

Définition du partenariat

Un premier cadre législatif permet de définir le partenariat entre l'Etat et l'associatif : l'Arrêté de partenariat de l'*Office Régional Bruxellois de l'Emploi (ORBEM)*⁷ du 27/06/1991 (qui sera modifié en 1997). L'*ORBEM* peut alors établir des conventions avec les opérateurs associatifs, les CPAS, les CEFA et l'*IBFFP (Bruxelles-Formation)* et leur octroyer des subventions en fonction des mandats qui leur sont confiés. Les tâches des missions Locales sont alors définies comme: « d'observer la problématique zonale de l'insertion socioprofessionnelle, de proposer des projets d'insertion avec les partenaires zonaux, de promouvoir et coordonner les actions locales, d'accueillir et orienter certains publics visés par les actions d'ISP, de favoriser l'inscription comme demandeur d'emploi à l'*ORBEM*, de communiquer à l'*ORBEM* les offres d'emploi et d'emploi-formation connues des opérateurs et enfin d'animer et de gérer le secrétariat de la Commission de Concertation.»⁸ Mettre un visage sur la réalité invisible du non-emploi et pour cela favoriser l'inscription des demandeurs d'emploi, créer des projets pour répondre aux problématiques locales d'insertion apparaissent alors comme les deux missions-clés de ces structures.

Le public de la *Mission locale de Saint-Gilles* s'étend et dès 1994, un public adulte passe les portes de l'ASBL.

⁶ *Les Mission Locales : actrices d'une stratégie urbaine pour l'emploi et l'économie sociale*, FEBISP, 2004, p. 14.

⁷ Devenu Actiris en 2007

⁸ Livre Blanc des Missions Locales, Bruxelles, 2012, p.9.

Institutionnalisation

Petit à petit, les pouvoirs publics légifèrent sur les différentes matières, la région investit tous les champs d'actions et le secteur est progressivement institutionnalisé.

Vers plus de segmentation

D'une législation laissant un champ très large aux opérateurs, on se dirige vers une législation plus limitative. Le décret Cocof ISP (27/04/1995) définit l'architecture de l'Insertion bruxelloise en scindant les types d'opérateurs, les types d'opérations. Selon ses textes, le rôle d'ensemblier-coordonateur des formations doit être distingué de celui d'opérateur de formation. Les missions locales et donc celle de Saint-Gilles se séparent alors de leur opération de formation pour conserver le rôle d'ensemblier des formations via la concertation zonale. Cela aboutit concrètement sur le territoire saint-gillois à la création en 1997 de l'ASBL *Cenforgil*.

La ZEP et la promotion de la santé à l'école vont également quitter la Mission locale.

Orientation et innovation

Les missions locales conservent le droit d'organiser, de tester des formations non-récurrentes: les formations innovantes - « les projets innovants visent l'expérimentation de métiers ou profils professionnels pour lesquels il n'existe pas de formation accessible au public ISP (...). Ils répondent prioritairement à des besoins locaux, à des niches d'emploi spécifiques ou à des besoins émergents et/ou à la recherche de qualifications intermédiaires ». Fin des années 1990, des déterminations sont développées dans les Mission locales, c'est-à-dire des ateliers de quelques semaines pour aider les personnes à choisir une orientation, à développer et planifier un projet professionnel. À Saint-Gilles, ce projet est appelé 1,2,3 soleil.

Stage de Détermination 4

1...2...3...SOLEIL

Vous vous interrogez sur l'orientation à donner à votre vie personnelle et professionnelle ?

7 semaines de cours, animations, visites

- Apprendre à mieux se connaître pour faire un meilleur choix.
- S'interroger, s'exprimer, explorer, ouvrir des portes
- Voir les différentes facettes des choix possibles, peser le pour et le contre.
- Mieux comprendre le monde du travail et des formations.
- S'entraîner à communiquer et à s'organiser de façon efficace.
- Se mettre en valeur dans le cadre d'une recherche de stage ou d'emploi.
- Dépasser ses doutes, passer de l'hésitation au choix socioprofessionnel.

2 semaines de stage en entreprise

1 semaine d'évaluation et de consolidation du projet socioprofessionnel

Conditions d'accès
Prioritairement des personnes demandeuses d'emploi, âgées de 18 à 45 ans, ayant au maximum le certificat secondaire inférieur

Du 11 octobre au 17 décembre 1999
(10 semaines)

Séances d'informations : le lundi 27 septembre à 14 h et le mardi 28 septembre à 10h.

- Mission Locale de Saint-Gilles
Nathalie Van Herck (inscription)
François Willemot (programme)
Chaussée de Waterloo 255 - 1060 Bruxelles
02/348 55 51 - 02/348 55 57

Projets collectifs, fédérateurs et accords du non-marchand

En partenariat avec plusieurs autres missions locales, des centres de formation et des centres de coordination d'aide et de soins à domicile, l'ASBL participe à la création de l'association *Gammes* qui organise le service de garde à domicile à Bruxelles. Un projet d'économie sociale, *le lavoir social* est lancé.

Plus ou moins à la même époque, la cohésion sociale (qui regroupe en partie ce que recouvrait les commissions loisirs, cultures mais surtout immigration) reprend l'organisation d'un carnaval, d'une fête de quartier (Fête place Bethléem) et d'un festival sur l'interculturalité (Parcours convivialité qui deviendra Parcours Diversité). Un foisonnement de projet pour une équipe diversifiée.

le VILLAGE MONDIAL

Le vie associative saint-gilloise éditée par la Mission Locale de Saint-Gilles [N°1 • février-mars-avril 2001] Trimestriel

› Le village mondial, drôle de nom pour un village



> Place aux enfants, un jour d'octobre à l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles (cf. page 16)

Depuis longtemps, les associations saint-gilloises demandent un journal pour parler de leur travail de tous les jours. Le voilà ! On a peut-être le risque d'un numéro 1 : le pas d'un bouze-bouze. A vous de réagir, à vous de l'améliorer. Vous savez, comment percevez-vous le travail des associations saint-gilloises ? Et vous, responsables et animatrices d'associations, quelle image voulez-vous donner pour faire connaître votre travail ? Soyez critiques ! Pointés, mais critiques !

De journal, on l'a appelé le Village Mondial. D'elle-même pour un Village. Village, en composé lieu. On connaît la chanson : «Saint-Gilles est un village dans la Ville, où il fait bon vivre». Un village autour du marché du Paevs, un village qui s'est réouvert depuis 30 ans, plus que tout autre quartier de Bruxelles. On n'en est pas peu fier ! Mais pourquoi «mondial» ? Regardez autour de vous. Le monde est là. Village multiculturel, village européen, village mondial. Nos succès servent inutilement les frères, les sœurs, les gins et les gilles. Nos cafés sont espagnols, italiens ou portugais. Nos programmes plus sont de toutes les couleurs. La TV vous offre toutes les pages : on est en direct sur les catastrophes, les conflits, les réconciliations, les espoirs. Internet nous permet de communiquer en temps réel avec l'autre côté du globe. On n'a jamais été aussi près les uns des autres.

Et pourtant, on ne se connaît pas assez. On connaît trop peu les actions généreuses, enthousiastes, dynamiques, intelligentes, respectueuses, sportives, culturelles, sociales, communales de nos 200 associations. A partir de maintenant en les racontant, c'est pour ça qu'on fait le «Village mondial». Bonne lecture !

Aloïse Lafuc

■ GROS PLANS p.2-3

- Entretien avec Rose Marie Gervais et Christian Vandepriest du Collectif Formation footballe (CFR). Flash Back et perspectives.
- Présentation du CIPA, avec Carmen Sanchez et Hassan Ayala.

■ LES NOUVEAUX METIERS DE LA VILLE p.8

A la découverte des différents métiers et activités de quartier à Saint-Gilles. Et de ce nouveau métier de la ville aux horizons étendus.

■ ACTION COMMUNE p.10

Place aux enfants. Rencontres dans la commune au jeu d'octobre 2000 à Saint-Gilles parmi les professionnels invités.

■ A L'ÉCOLE DE LA CRÉATION ET DE L'EXPRESSION p.14



La création d'un opéra par et pour des enfants à l'école Sainte-Marie.

■ SUR LE TERRAIN p.18

Le manifeste des intellectuels et des sportifs en France. La charte sportive communautaire. «Espoir Saint-Gilles» rencontre avec Saïd Ahrati et Mohammed Belmehdi.

► SOMMAIRE

- 1 Editorial
- 2 Gros plans
- 3 Espace d'interventions jeunes
- 4 Expositions livres
- 4 Bienvenue à Saint-Gilles
- 5 Internet
- 6 Brèves
- 6 A l'écoute de l'interculturalité
- 7 Place publique
- 8 Les nouveaux métiers de la ville
- 10 Action commune
- 12 Europe
- 12 Hors format
- 13 Dernières publications
- 14 A l'école de l'expression et de la création
- 16 Nouvelles de la Mission Locale
- 17 Proximité
- 18 Sur le terrain

Appel aux lecteurs

Le numéro 1 d'un nouveau journal est toujours un peu comme un bébé d'un an : il donne l'ensemble d'un aperçu à venir. Mais il cherche aussi ses marques. Ainsi, nous travaillons pour le numéro 2 à ce qu'il se réalise avec l'accompagnement d'un comité de lecture. D'autre part, nous sommes d'accord qu'il manque à ce premier numéro une rubrique de débats, quelque chose qui rassemblerait à un forum citoyen. Mais nous ne sommes en mesure de le concevoir qu'avec votre avis. Vos idées sont donc attendues avec impatience. Si vous en avez le loisir, contactez-nous vos remarques, vos attentes, d'autres suggestions, des points de vue, vos opinions et des informations qui concernent la vie associative de la commune. N'hésitez pas, car ce journal a toute la place et le plaisir que s'est créés de son comité de lecture... ou alors il ne sera pas.

Que «le Village Mondial» puisse trouver son public, son sens et toute la réactivité dont vous et nous en avons besoin.

La Mission locale de Saint-Gilles s'informatise progressivement et développe différentes publications : le *Village Mondial*, à partir de 2001, qui se veut une fenêtre sur la vie associative saint-gilloise et *Choisir une formation*, brochure qui fait la promotion des formations organisées sur la commune.

L'institutionnalisation a ça de bon qu'elle donne une certaine sécurité à l'association ce qui lui permet de faire un prêt et d'acheter le 2^{ème} étage du 255, chaussée de Waterloo.

C'est également à cette époque que le secteur se fédère progressivement au sein de la *FEBISP (Fédération bruxelloise des organismes d'Insertion Socio-Professionnelle et d'Economie sociale d'insertion)*. Créée en association de fait en 1997, elle devient ASBL en 2000. C'est plus ou moins à cette époque que les travailleurs du non-marchand descendent dans la rue afin de demander un processus d'harmonisation des statuts pour tous les travailleurs ainsi que la création d'une commission paritaire pour le secteur. Les accords du non marchand sont le résultat de cette mobilisation et ils constituent l'acte fondateur de l'identité non marchande.

Le secteur se professionnalise et les conditions de travail s'améliorent énormément.

RPE et activation

Simultanément, les travailleurs de l'ISP en général se voient contraints par leur pouvoir subsidiant à encoder des informations sur les chercheurs d'emploi qu'ils suivent dans une base de données commune, le réseau des partenaires pour l'emploi (RPE). Parallèlement, l'activation des demandeurs d'emploi est décidée et mise en œuvre. Une résistance naît à l'époque mais finit par s'essouffler. Comme l'explique Jean-Philippe Martin, qui était alors directeur de la *Mission locale de Saint-Gilles*: « On était un peu complice - un complice récalcitrant - mais complice quand même. (...) On a commencé par dire : « Oh non jamais! Ça n'est pas possible, on ne fera pas ça » et puis on s'est dit dans le cadre de la professionnalisation, ben peut-être que ça serait bien de le faire parce qu'on empêcherait les gens de tourner en rond et ça leur éviterait de devoir répéter leur histoire. Il y avait des côtés légitimes mais il y avait à côté de ça, une déresponsabilisation du demandeur d'emploi (...). En plus, ça a amené de plus en plus la sensation qu'ils étaient responsables de leur situation : « Malgré tout ce qu'on met en place pour vous, vous ne trouvez pas de l'emploi, vous ne vous en sortez pas. » Je trouve que c'était très culpabilisant. Alors que finalement, c'est le système lui-même qui devrait fort s'interroger plutôt que de reporter la faute sur le demandeur d'emploi. »⁹

⁹ Interview Jean-Philippe Martin, CFS, 20 juin 2018.

Quelques années plus tard, une ordonnance des Missions Locales est votée. Légiférée en 2008, elle ne sera mise en pratique qu'en novembre 2015 après 7 années de débat institutionnel. Ce temps de négociation est l'occasion de réunir les travailleurs afin de revendiquer une identité pour ces institutions. Ces réunions aboutissent en 2012 à la rédaction d'un livre blanc des Missions Locales et à de nombreuses mobilisations en 2013.



Parallèlement, la 6^{ème} réforme de l'Etat implique une régionalisation d'une partie des compétences liées à l'emploi et au chômage et la dégressivité des allocations, la limitation dans le temps des allocations d'attente sont votées provoquant un mécontentement chez les travailleurs sans emploi et les travailleurs sociaux. Un collectif de Chômeurs s'organise à la *MLSG*, le Choc. Il participe à la création du *Réseau bruxellois de collectifs de chômeurs*.

La même année, grâce à un contrat de quartier, la Mission locale ouvre une antenne de développement communautaire sur la place Bethléem pour y développer des actions alliant cohésion sociale et insertion socioprofessionnelle. L'année suivante, une partie de l'équipe des conseillers emploi investit la Maison de l'Emploi et de la Formation – bâtiment communal qui a pour vocation de regrouper dans un même lieu les principaux acteurs de 1^{ère} ligne pour les chercheurs d'emploi - et le conseil d'administration de la Mission locale décide d'autonomiser la cohésion sociale. En 2016, l'ASBL *Ensemble pour 1060* est créée.



La Mission locale continue son petit bout de chemin, crée de nouveaux projets, s'implique dans des partenariats, rénove ses locaux et se développe. Pour exemple, fin 2017, la *MLSG* met en place une formation qualifiante dans le cadre des projets innovants : Ouvrier(ère) semi-qualifié(e) en maraîchage biologique.

Tu as entre 18 et 24 ans ?
Tu cherches un métier d'avenir et tu t'intéresses à l'environnement ?

Suis notre formation d'ouvrier(ère) semi-qualifié(e) en

Maraîchage biologique

Du 19 février au 21 décembre 2018

Formation gratuite
Conditions : ne pas avoir le CESS, être inscrit comme demandeur d'emploi chez Actiris

Infos et inscriptions :
Mission Locale d'Ixelles
Rue du Collège, 30
1050 Bruxelles (Ixelles)
Tél : 02/516 77 71

Ed. resp. : L'Actiris, Mission Locale pour l'emploi de Saint-Gilles, chaussée de Waterloo 256 - 1050 Saint-Gilles

Son histoire continue de s'écrire au jour le jour dans l'accompagnement, les formations et les partenariats proposés.

La question est posée aujourd'hui après ce parcours historique : Quelle identité pour la *Mission locale de Saint-Gilles* et pour les Missions locales en général en 2018, 3 ans après la mise en œuvre de l'Ordonnance ? Quel projet, quelle identité pour une institution qui voulait reconstituer le social, à l'époque où la segmentation et la spécialisation sont de mise ? Essayons de rencontrer quelques acteurs du passé de la Mission locale pour tenter d'y répondre.

Deuxième partie :

Paroles

de ...

***Co-fondateur,
directeur,
puis président :***

Alain Leduc

Alain Leduc, Trésorier de l'ASBL à sa fondation, très vite directeur de celle-ci nous parle du début des missions locales et de l'Insertion Socio Professionnel à Bruxelles et du cœur du projet.

C'était quoi la Mission locale à ses débuts ?

Le projet démarre dans le cadre de *Défis* qui est la première fédération associative de lutte contre l'exclusion sociale à Bruxelles. Avec de nombreuses associations de terrain, on tente de « penser » toutes les grandes problématiques sociales, principalement dans le champ de la formation et de l'emploi. Principalement mais pas exclusivement. On a construit toute une série de dossiers, comme par exemple, un cahier noir de l'exclusion scolaire qui a abouti dans les années 1987-89, à la revendication de zones d'éducation prioritaire. Et ce qu'on fait en matière d'enseignement, on le fait aussi en matière d'insertion socioprofessionnelle. Dans le cadre d'une étude et en vue de faire des propositions, une délégation de *Défis*, travailleurs et administrateurs, se rend en France en 1985 et découvre le dispositif français, mis en place sur base du rapport de Bertrand Schwartz.

Premier élément vraiment fondamental contenu dans ce rapport, c'est que les jeunes ne sont pas « saucissonables » (on ne peut pas traiter séparément la question du logement, de la formation et des soins de santé), c'est-à-dire qu'il faut apporter des réponses intégrées. On doit proposer aux jeunes un travail qui prenne aussi en compte l'ensemble de leurs problèmes de vie, on ne peut pas isoler leur insertion professionnelle de l'ensemble de leurs autres préoccupations. Donc, le rôle des Missions Locales créées dans ce contexte, c'est d'apporter des réponses globales aux problèmes des jeunes et ça ce sera repris – cela nous paraissait une évidence - en Belgique.

Deuxième élément, en France, le pouvoir est très centralisé et donc Schwartz estime que, pour que ça soit possible, il faut une politique de décentralisation. On adaptera cet aspect institutionnel à la situation belge. À Saint-Gilles, on va plutôt parler de « recomposition des politiques sociales au niveau local ».

Troisième élément repris, et qui est une des conditions de réussite pour Schwartz, c'est inscrire l'action d'insertion des jeunes dans le cadre d'une politique d'éducation permanente. Il n'imagine pas qu'il faut simplement donner aux jeunes de la formation professionnelle qui aboutisse à un emploi. Il faut leur donner une formation générale qui leur permette de comprendre la société et d'y trouver leur place.

C'est dans ce contexte-là que naît la Concertation locale pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes en 1986, puis l'ASBL Mission locale en 1987, sur base de cet héritage français : accueillir les jeunes de manière intégrée, cohérente, pas découpés en tranche. Et par une approche d'éducation permanente, travailler à leur émancipation.

Et que s'est-il passé progressivement ?

Au début, et notamment aussi vu l'émergence de la Région bruxelloise en 1989, il était très raisonnable de travailler avec cet associatif qui avait de l'expérience. De plus, les politiques redoutaient de prendre tout le tissu associatif sur le dos si on disait : « Vous avez fait le job pendant 20 ans. Merci. Au revoir. » Il y avait là une conjoncture favorable pour établir des partenariats équilibrés entre les pouvoirs publics et les associations.

Le problème apparaît progressivement : au fur et à mesure que les politiques de partenariat [ndlr : privé-public] se sont développées, les pouvoirs publics ont rajouté des critères et édicté des normes de plus en plus strictes dans tous les domaines. Ils ont ainsi refermé un certain nombre de possibilités. Ces raidissements renvoient à une volonté de réappropriation par l'Etat, par les pouvoirs publics mais une réappropriation de mon point de vue négative car en étant en permanence dans une situation de contrôle, dans une situation de pénurie aussi. « Comme on n'a pas assez d'argent, définissons mieux quel est le public. » Et il y a eu un renfermement progressif que je pourrais citer dans tous les programmes régionaux et qui n'est donc pas du tout spécifique à l'ISP. C'est une forme de crispation institutionnelle qui est liée aux problèmes réels, à la pénurie de moyen et à une vision de contrôle et de restriction de l'action des gens. Donc du coup, on est très peu aujourd'hui dans le rapport Schwartz qui prônait la transversalité des actions. On va vers de plus en plus de segmentation alors que l'idée, c'était d'aller de plus en plus vers de recomposition.

Une dernière petite question plutôt prospective : Quel rôle les Missions Locales pourraient jouer dans le paysage bruxellois actuel dans ce contexte d'activation des chercheurs d'emploi ?

Ma conviction, c'est qu'il faut refuser de se limiter à des fonctions de normalisation et de contrôle. La normalisation, c'est : « Tu ne sais pas calculer, on va t'apprendre », et le contrôle, c'est : « Tu dois apprendre sinon on te vire ». Il faut redonner une place de respiration profonde. Il faut en revenir à une fonction qui n'est pas une fonction de sous-traitance. Une association ne peut pas être le simple sous-traitant d'un pouvoir public, sinon que le pouvoir public le fasse lui-même !

Donc pour moi, c'est rouvrir un travail individuel et collectif sur tout le champ qui n'est pas le champ strictement professionnel et social. Encore que le social peut vite devenir collectif parce qu'une question sociale peut très vite devenir une question de mobilisation sociale. La démarche doit donc être de front, individuelle et collective. Elle doit s'inscrire dans une logique émancipatoire qui n'enferme pas les gens dans une réponse uniquement à la question du travail (par ailleurs absent). Je pense que le rôle de l'associatif et des Missions Locales, ça n'est pas seulement de tout faire pour que la personne se forme, se qualifie, trouve un emploi, c'est aussi tout faire pour qu'elle devienne dans notre société quelqu'un qui a des outils pour l'analyser, la comprendre, sortir de sa situation individuelle et comprendre socialement dans quoi il est et, le cas échéant, se révolter. Je pense vraiment que c'est beaucoup plus dangereux de laisser monter une société dans lequel tous ces gens n'ont pas de parole et qui ne peuvent un jour qu'exploser ou voter pour des partis populistes, que de les accompagner pour construire une parole critique.

Que les Missions locales (re)deviennent des lieux d'émancipation ?

***Anciennes
travailleuses :***

Annick

Moreau

et

Dominique

Van Loo

Annick et Dominique travaillent à Cenforgil, association fille de la Mission locale. Elles ont commencé par y être travailleuses avant que l'ASBL Cenforgil ne soit créée. Elles nous parlent de la ML du milieu des années 1990 et du secteur de l'ISP en général.

La Mission locale de Saint-Gilles, c'était quoi quand vous avez commencé à y travailler ?

Annick : J'ai commencé à travailler à la Mission locale en 1994. Il s'agissait alors d'une grosse structure qui regroupait des services de première ligne (service accueil, formations, emploi, médiateurs scolaires- ces derniers faisaient en fait partie des services communaux et non de la ML mais occupaient les mêmes locaux), des services de deuxième ligne (Coordination de la Zone d'éducation prioritaire de Saint-Gilles - la ZEP, la ZEP santé, la coordination du FIPI de Saint-Gilles, la coordination de Saint-Gilles Vacances et j'en oublie) et des services administratifs (secrétariat, comptabilité et gestion du personnel). L'accès aux services de première ligne se faisait via le service accueil. Des conseillers recevaient les personnes pour tout type de demande et soit réalisaient eux-mêmes le suivi, soit orientaient vers la médiation scolaire ou vers le service emploi, soit faisaient une première analyse pour les demandes de formation. Il s'agissait à l'époque de préformation, de formations qualifiantes, de formations en alternance et de formations courtes ciblées.

Dominique : À l'époque, les employeurs venaient trouver la Mission locale afin que celle-ci mette en place des formations qui leur permettaient d'engager des gens qualifiés et prêt à l'emploi. *Sodexo, Schindler, Conrad.* Cela ne fonctionne plus de cette manière-là aujourd'hui. L'année où je suis arrivée, *Sodexo* est venu nous trouver pour former des dames de services-dames de cuisine. Au fil des années, cette formation est devenue notre formation actuelle de Commis de cuisine.

Annick : Le pôle emploi était aussi une grosse cellule qui s'apparentait à une table d'emploi. Les personnes y étaient reçues par des conseillers emploi qui les aidaient dans leurs démarches de recherche d'emploi: réalisation de CV et lettres de motivation, accès à des offres d'emploi, des timbres, des enveloppes, des téléphones, des ordinateurs, etc.

Annick : La Mission locale Jeunes de Saint-Gilles a été la première mission locale de Bruxelles, Beaucoup des premiers travailleurs de la MLJ (ndlr : Mission locale Jeunes) ont ensuite quitté la structure et se sont retrouvés à la création d'autres Missions locales, dans les cabinets ministériels chargés du développement de l'ISP, etc.

À l'époque, le secteur était en plein développement, il était possible de monter de nouveaux projets, d'obtenir des financements très rapidement et avec beaucoup de liberté. On pouvait innover dans la formation, créer des nouveautés, essayer, changer.

C'était quoi l'objectif de la structure ?

Annick : À l'époque, l'objectif était de remobiliser les jeunes (Mission locale Jeunes de Saint-Gilles), de leur proposer un lieu unique où ils pouvaient venir exposer des problématiques multiples, sans être renvoyé d'un endroit à l'autre.

Dominique : On était au plus proche du réseau associatif communal et du CPAS. Les pointages nous permettaient de rentrer en contact avec les demandeurs d'emploi. On avait tous des fonctions polyvalentes, on donnait des formations, on faisait de l'accompagnement emploi, on montait des projets. Il n'y avait pas d'organigramme, on gérait l'entièreté du projet déterminé et l'ensemble des différentes étapes (recrutement des candidats, organisation de la formation, suivi social et pédagogique des stagiaires, recherche des stages en entreprise, évaluation des stagiaires, mise à l'emploi, etc.). Les travailleurs étaient engagés, disponibles, avec une réflexion plus politique.

Annick : L'important, c'était la mission, avoir un rôle sociétal, travailler dans quelque chose qui permettait au monde d'évoluer, à la société bruxelloise d'inclure tout le monde et de lutter contre une société à deux vitesses.

Et après ?

Annick : Après, au niveau de la formation, tout s'est structuré et a été figé dans le décret ISP de la COCOF de 1995. Les Missions Locales sont devenues ensemblier/régulateur des formations récurrentes organisées par les associations présentent dans leur zone, et porteuses de projets de formation innovants ou de détermination professionnelle. Toutes les Missions Locales qui avaient un pôle formation, ont autonomisé celui-ci dans une nouvelle asbl (*Proforal* à Etterbeek, *Cenforgil* à Saint-Gilles, etc.) Les statuts de Cenforgil sont déposés en mai 1996, le personnel et les conventions sont transférés en 1997 et en 1999, Cenforgil quitte les locaux de la Chaussée de Waterloo.

Quelle image avez-vous à l'heure actuelle des Missions locales?

Dominique : A un certain moment, vous avez été intégrées au développement des services de la *Maison de l'emploi à Saint-Gilles*... Ce qui a prêté à confusion tant pour les travailleurs de Cenforgil que pour le public de chercheurs d'emploi.

Annick : Le décret ISP a clarifié le volet formation, je pense que les missions locales ont dû se redéfinir, retrouver une identité, qui a elle aussi été clarifiée dans l'Ordonnance des Missions Locales.

Dominique : Les missions locales ont trouvé d'autres créneaux, dont celui de l'orientation et de la détermination de projet pour les chercheurs d'emploi et d'ailleurs, aujourd'hui, on travaille régulièrement avec la MLSG dans le cadre de la détermination professionnelle ciblée HORECA. Cette collaboration est fructueuse. On voit bien sur le terrain que les personnes qui sont passés en détermination professionnelle, prennent le temps de clarifier leur projet et par conséquent, finissent ensuite leur formation qualifiante.

***Ancien travailleur
de la première heure,
directeur du temps de
l'institutionnalisation et
actuel administrateur :***

Jean-

Philippe

Martin

Jean-Philippe Martin est une des personnes-clés de l'ASBL. Il incarne la continuité. Présent de concertation locale dans les années 80, travailleur des premières années de la Mission locale puis coordinateur, directeur. Il quitte la structure pour le projet de la MEF à la création de celle-ci mais garde toujours un pied à la Mission locale en tant qu'administrateur. Aujourd'hui, directeur de CFS ASBL, il nous parle de son parcours à la Mission locale et en filigrane, nous donne une image passée, présente et peut-être future de l'institution.

Raconte-moi un peu ton parcours à la Mission locale ?

Moi, à la base, je suis régent en math/physique et sciences éco. J'ai commencé ma carrière dans l'enseignement. Une partie d'horaire dans les Centres d'enseignement à horaire réduit (CHR), c'est-à-dire les CEFA d'aujourd'hui et l'autre partie dans l'enseignement professionnel.

Et très vite, je me suis rendu compte qu'il y avait deux choses qui me dérangent : La première chose, c'est qu'on est lâché sans vraie formation, en tout cas pour ce public-là, avec les besoins de celui-ci. La deuxième chose, c'est que je me suis senti fort mal à l'aise par rapport au carcan de l'enseignement professionnel. Je me disais, j'avais l'impression qu'il fallait faire tout autre chose. Le CHR, c'était autre chose, c'était neuf.

J'aimais les trucs expérimentaux et c'est comme ça que je commence à la Mission locale en 1989 après avoir participé à la concertation comme représentant des CHR. J'ai été engagé sur de la remise à niveau pour des jeunes 18-25 ans. Et puis, après avoir été formateur, j'ai intégré ce qui était la cellule emploi-formation de la ML qui visait à organiser des formations sur mesure pour des métiers sur lesquels on avait déterminé qu'il y avait des besoins en main-d'œuvre. Ça me plaisait parce que c'était une période où je travaillais à la fois à aller rencontrer les entreprises et à aller négocier au sein des entreprises des contrats de travail mais en vendant le dispositif. En disant : « Vous achetez un travailleur, mais un travailleur à former et vous allez avoir votre mot à dire dans la formation, vous allez y contribuer mais on vous demande de compléter la formation par de l'emploi, un emploi progressif qui permet aux jeunes d'apprendre et pas de le mettre en situation d'échec. » Ça me mettait dans les mains les deux facettes du boulot d'enseignant : à la fois enseigner sur des matières plus théoriques mais aussi réfléchir en rencontrant les entreprises sur comment mon apport théorique en calcul pouvait être intéressant pour quelqu'un par rapport à ses objectifs professionnels.

Puis, au fur et à mesure, j'ai pris de plus en plus la fonction de coordination du pôle emploi-formation. C'est encore une période où j'ai pu goupiller du travail sur le terrain et du travail plus de gestionnaire, du travail prospectif plus de développement du pôle et puis de plus en plus, c'est finalement le travail de gestion d'association qui a pris le pas. Voilà, et donc dans l'évolution j'ai beaucoup travaillé avec Alain qui était à la direction à ce moment-là et puis quand Alain est parti de ce poste, j'ai pris la relève.

Tu étais directeur aux moments des accords du non-marchand ?

Oui et c'est une période qui ne m'a pas du tout amusé parce que là, à nouveau, j'étais à nouveau confronté à de la professionnalisation du secteur. Ce que j'avais voulu fuir du côté de l'enseignement.

Ça a eu des bons côtés notamment du côté des conditions de rémunération et des congés. Mais avec le recul, je trouve que c'est un dossier que je n'ai pas bien géré parce que je trouve que ça nous a amené à nous identifier à du fonctionnement de secteur privé mais en allant trop vite. Ça nous a obligé à donner des noms à des fonctions, à devoir inscrire des pratiques qui étaient finalement des pratiques un peu expérimentales dans des fonctions qui sont des fonctions assez figées.

Je trouve qu'on est rentré-là dans une logique qui a un peu muselé le secteur associatif dans sa créativité, dans le champ qui lui était donné d'expérimenter, dans l'espace qui lui était donné du droit à l'erreur, du droit de se tromper et on est rentré dans une ère de la méthode. D'une méthode qu'on devait définir et d'indicateur de résultat. Je ne pense pas que les indicateurs de résultat, c'est mauvais, je pense que c'est très bon tant que ça permet de se donner des objectifs et de s'évaluer. Je trouve qu'on se sert des indicateurs de résultat d'une mauvaise manière et plus encore maintenant qu'à cette époque-là. Ces indicateurs de résultat sont des mobiles pour payer moins, pour financer moins. En attendant, ces indicateurs de résultat vont être les indicateurs de sélection des projets. Et donc ce qui était le principe de départ : « partir d'où les gens étaient, de leur situation de départ sans jugement et sans dire : " Eh ben vous devriez être un peu plus haut pour pouvoir rentrer" », c'est de moins en moins le cas. Comme on a des indicateurs de résultat qu'il faut atteindre, il y a une tendance légitime -même si on s'en défend- de dire, on va prendre le public avec lequel c'est le plus évident d'atteindre les résultats, on va vers une sélection vers le haut.

Même dans le secteur emploi à cette époque-là ?

Non, moins. À cette époque-là, on était fort dans une logique de transformer les gens en un profil qui était le profil souhaité par l'entreprise. Avec le recul, moi, je trouve que maintenant, on devrait beaucoup plus travailler sur ce qu'ont les gens, les richesses qu'ils ont en eux et leur faire prendre conscience de ces richesses. Je pense qu'on est fort dans du top-down même si on a un discours où l'on dit essayer de l'éviter. (...) Je trouve qu'il y a encore beaucoup de choses à faire. Je trouve que l'ISP travaille énormément de domaines, travaille beaucoup avec et sur les personnes. Je pense quand-même que dans les contextes d'activation et de chasse aux chômeurs...

C'est toi qui est directeur en 2000, 2004 et encore 2010 ? Au moment où on met un coup d'accélérateur à l'activation ? Où on lance la base de données partagée avec Actiris et ses partenaires (RPE) ? Voit-on une grande différence dans le pôle recherche d'emploi ?

Oui, on le sent dans les relations avec les entreprises et surtout au niveau du rapport avec le public. Ça a diminué la qualité de notre relation avec le chômeur, ça a faussé les choses. On disait qu'on n'était pas d'accord avec le système mais on faisait partie du système. Le public est malmené avec l'activation. Il y a des abus comme dans tout mais je trouve que globalement, on a quand même mis les gens dans une espèce d'agitation. Les gens étaient tellement activés dans une obligation de faire quelque chose qu'ils n'étaient plus dans une situation de pouvoir réfléchir à faire les bonnes choses.

Au fur et à mesure, je pense que les missions locales se sont vues repliées. Sauf certaines qui ont plus tenu le coup mais les missions locales se sont vues de plus en plus refermées sur le volet formation/emploi et je pense que le dispositif a un peu perdu de son sens en tant que projet fédérateur au niveau d'une commune.

C'était quoi selon toi les fondamentaux d'une mission locale à la création de ces structures ?

Il y avait d'abord, le fondamental de base : il fallait qu'il y ait une approche, une vision globale de la personne en vue d'à la fois mieux coordonner les interventions de spécialiste et à la fois de mieux implanter son action en tenant compte de facteurs qui vont avoir de l'incidence sur l'objet de notre travail. Exemple : si quelqu'un est super motivé à être un super bon carrossier, s'il a des problèmes de logement, de garde de famille et tout ça et ben ce sont des facteurs qui vont faire qu'il va réussir ou non son insertion. Voilà et ça...

Le deuxième fondamental me semble-t-il, c'était de déresponsabiliser le demandeur d'emploi sur sa situation. C'était de dire qu'il était avant tout victime d'un système, victime de politiques mal-coordonnées en Belgique.

Le troisième fondamental me semble-t-il, c'était la volonté d'essayer de travailler à la réinsertion mais en la couplant avec des qualifications reconnues au niveau de l'enseignement. Le diplôme est un acquis qu'on a et qui peut être valorisé dans plusieurs réorientations professionnelles. Ici, à CFS¹⁰, c'est quelque chose qu'on travaille encore fort : essayer de bien coupler nos formations qualifiantes avec de la promotion sociale. Mais je trouve que c'est de plus en plus dur. Il y a moins ce côté transversal des choses. Transversal, ça veut dire du pluri-financement, c'est plus difficile à contrôler, ça inquiète plus. Le SAMU social et les choses comme ça, ce sont des images complètement négatives dont se servent certains politiques dans l'idée de faire mal et de détruire l'associatif et au niveau de la conscience publique, je trouve que ça a fait beaucoup de mal. Je suis pour un pouvoir public fort qui a un rôle de régulateur, de coordinateur et qui doit être aussi capable de déléguer mais pas de sous-traiter.

Quel est ta lecture de l'Ordonnance des Missions Locales? Est-ce qu'il s'agit de sous-traitance ? De délégation ?

Je trouve que le fait que les missions locales aient une Ordonnance est une bonne chose. Voilà, c'est très bien pour leur déterminer un champ d'action. Je trouve que ce qui est difficile et ce qui est peut-être le danger pour les missions locales, c'est qu'on les ou qu'elles se replient sur l'Ordonnance et là aussi, c'est se replier sur une petite partie de ce qu'était le projet initial.

Aujourd'hui, où est-ce qu'on recompose la personne ? Où est-ce que la personne est vue selon ses différents aspects de vie, de problématiques, de ... ? Où est-ce qu'on réfléchit que tout ce qui se met en place à finalement du sens au niveau de la personne et qu'on ne met pas les gens dans des situations où finalement, ils sont mis dans des contradictions ? C'est peut-être le risque dans l'Ordonnance des Missions Locales. Alors je sais qu'il n'y a pas que ça. Heureusement qu'il y a d'autres choses.

Quelle image as-tu des Missions Locales aujourd'hui et plus spécifiquement de celle de Saint-Gilles ?

Moi, je pense que la ML a un rôle important qu'elle doit garder qui est un rôle de première porte d'entrée. Elle doit rester connotée aide, soutien polyvalent.

¹⁰ Jean-Philippe Martin est à l'heure actuel directeur administratif et financier de CFS ASBL, association d'ISP et d'EP

Les missions locales devraient garder cette approche un peu généraliste et bien travailler du lien avec des spécialistes à côté. Bien travailler ce réseau-là de manière efficace, dynamique qui alimente les spécialistes, qui alimente le rôle du généraliste. Je pense que la ML devrait être encore la première porte d'entrée avec une approche locale des habitants. Si elle arrive à garder ce contact local, je pense qu'elle est alors aussi capable de questionner tout le tissu local sur des incohérences, sur des vides, sur des besoins. Aujourd'hui malheureusement, on n'entend plus souvent une parole positive sur les missions locales. Toutes les structures ont des moments de force, de faiblesse, des moments de remise en cause, ...

Et comment redorer l'image ou simplement réaffirmer l'identité des missions locales afin de restaurer cette parole positive notamment ?

Très fort travailler le partenariat avec l'associatif en général, se faire un réseautage de qualité, se garantir des conditions de travail, de relation avec le public qui soient de qualité et donc se mettre des conditions optimales de travail, ne pas accepter la moindre négociation là-dessus. Parce que là aussi, il y a une tendance à essayer de reporter les conditions de travail d'Actiris sur les conseillers des missions locales. Je pense que c'est de la folie. Ce n'est pas en étant dans les mêmes conditions qu'Actiris, qu'on fera mieux qu'Actiris, qu'on fera différemment qu'Actiris. Surtout se prémunir de ça et ne pas accepter le moindre compromis là-dessus.

Paroles

des

travailleurs

Avant ?

« Il y avait de nombreuses formations organisées (travaux de bureau, Horeca, électricité). »

« Un lieu d'accueil avec un travail conséquent pour notre public »

« Un joyeux bordel au niveau structurel, des locaux, de la communication. Un manque de dynamisme et de professionnalisme »

« Les conseillers travaillaient à la chaîne car beaucoup d'utilisateurs attendaient pour un Cv, une lettre de motivation. »

« Un lieu où les gens se sentaient accueillis. La porte était toujours ouverte, on accueillait les gens sans rendez-vous, on les aidait, même pour des problèmes qui ne concernaient pas toujours la recherche d'emploi. »

« Un travail de première ligne »

« Des ordinateurs vieillots, des bureaux bancals, des pièces mal aménagées, des équipements de pas toujours bonne qualité, des budgets serrés. »

« Des locaux moches. Certaines tensions au sein de l'équipe mais des projets visant à fédérer le secteur des ML/ de l'ISP »

Un lieu d'accueil où on prend le temps. »

« À mon arrivée, je me sentais vraiment travailler dans le social, dans l'associatif. Tout était beaucoup moins cloisonné ! »

Maintenant ?

« L'activité des ASBL d'ISP s'est précisé. »

« Il y a une meilleure ambiance, plus de dynamisme dans l'équipe et des locaux plus chaleureux. »

« Une ASBL qui permet l'insertion professionnelle des personnes en leur permettant un cadre plus large d'écoute, sans contrôle, ni jugement. »

« Un personnel qui tente de ne pas se faire enfermer dans une machine bureaucratique. »

« L'ASBL s'est vraiment bureaucratisée. Sans doute du fait de la professionnalisation du métier et de l'arrivée de l'Ordonnance, elle est devenue hypercloisonnée. »

« Les ML sont devenues des sous-traitantes d'Actiris dont la seule particularité est l'organisation de projets innovants. »

« Une structure présente, à l'écoute et proche des chercheurs »

« Un travail de deuxième voire de troisième ligne. »

« Un lieu d'échanges et d'accompagnement concrets. »

« Une ASBL avec un bon parc informatique »

« Un lieu
d'accompagnement au
services des usagers dans le
but d'une ISP réussie et de
qualité dont la particularité
est de viser la satisfaction et
la réussite de nos
bénéficiaires avec les
moyens du bord ! »

« Une logique
de non
contrôle. »

« Un
accompagnement
de qualité. »

« La MLSG s'est
professionnalisée.
Tant au niveau
structurel, au niveau
des locaux que de la
communication. »

« Les ML doivent se
spécialiser pour tirer leur
épingle du jeu en misant plus
sur les projets innovants,
l'économie sociale (création
d'emplois) et des filières de
formation qualifiante. »

Souhais pour le futur ?

« Faire plus de projets ISP avec un public non-contraint. »

« Plus d'aide pour les personnes de plus de 50 ans. »

« Ne plus être considéré par Actiris comme des sous-traitants et développer plus de partenariats. »

« Continuer à défendre notre identité et se rapprocher d'autres partenaires. »

« Garder cette proximité avec le CE. Ne pas devenir une antenne Actiris. Développer plus de formations orientées vers l'autonomie et l'outillage du chercheur d'emploi. »

« Les Missions locales doivent se spécialiser pour tirer leur épingle du jeu en misant plus sur les projets innovants, l'économie sociale (création d'emplois) et des filières de formation qualifiante. »

« Ce serait bien que les ML s'unissent plus souvent entre travailleurs pour harmoniser leur discours, créer une vraie dynamique pour faire front lors de négociations. »

« Se baser sur des valeurs sociales et les défendre. »

« Plus de collaboration, de partenariat. »

« Les structures de type mission locale devraient pouvoir être plus indépendantes dans leurs actions et plus libres dans leurs manières de travailler. »

***Paroles
des
usagers***

La Mission Locale c'est... ?

« La Mission locale pour moi, c'est de croire des choses. »

« La Mission locale est pour moi une expérience courte, intense et fructueuse. En deux semaines, j'ai pu rencontrer différentes cultures, rigoler et être mieux préparé aux choix du métier de commis de cuisine. »

« La MLSG c'est un accompagnement, une orientation pour trouver sa voie professionnelle. Elle m'a beaucoup aidé à me projeter dans une formation et dans mon avenir proche. »

« Une expérience à faire. On a travaillé sur nous pour mieux avancer. On nous apporte une seconde chance. J'ai appris beaucoup de choses. Merci ! »

« De la patience, du courage, de la volonté. »

« Qui je suis maintenant. Plus confiance en moi. Pour mon emploi. »

« Grâce à la MLSG, j'ai réussi à choisir un emploi où je me sens à l'aise et contente. »

« M'aider à trouver un emploi. »

« Accompagner dans la recherche d'emploi. »

« La MLSG c'est une maison pour aider à trouver de l'emploi. »

« Un organisme local qui reçoit, informe, soutient des personnes qui cherchent du travail et qui ne disposent pas de préparation avancée (études, etc.). »

« Une structure qui aide à trouver de l'emploi. »

« Les conseillers »

« La Mission locale m'a aidé à trouver un emploi qui me plaît. »

« Proximité, accompagnement de qualité, pas dans le contrôle, véritable soutien. »

« La MLSG m'a aidé à m'orienter dans le milieu professionnel. »

« La Mission Locale ? Je ne sais pas ce que c'est. »

« La Mission locale est une des écoles où les enseignants nous ont donné la chance de se découvrir. »

« Pour trouver un vrai emploi. »

« Une structure qui aide à trouver de l'emploi. »

M'accompagner dans ma recherche d'emploi, c'est...

« M'aider
à avancer
dans la vie. »

« M'apprendre
le
néerlandais. »

« Me booster,
m'accompagner lors
de mes difficultés.
Nous redonner
confiance en nous,
se surpasser. »

« M'aider à
mettre en place
mon projet
professionnel. »

« C'est trouver son
chemin. (...) Afin de
déboucher sur un
emploi qu'on aime et à
prendre de bonnes
résolutions. »

« M'aider à y voir
plus clair sur mes
compétences et
mes possibilités. »

« Beaucoup
d'écoute. »

« Me soutenir
dans cette
période. »

« C'est pour
trouver un
travail qui me
correspond. »

« M'aider
à être
réaliste. »

« De la
patience, du
dévouement, de
l'abnégation. »

« La confiance
et le respect de
soi-même. »

« Canal pour trouver
de l'emploi
rapidement et aussi
un moyen de savoir si
on est apte à faire
certain métier ou
pas. »

« C'est trouver son
chemin. (...) Afin de
déboucher sur un
emploi qu'on aime et à
prendre de bonnes
résolutions. »

« M'aider
à me
présenter. »

Troisième partie :

30 ans !

Et après ?

La Mission locale de Saint-Gilles fête ses 30 ans. Il y a 30 ans, ce n'est pas seulement la Mission locale de Saint-Gilles qui naissait mais plus largement un des « outils » incontournables du dispositif ISP en région bruxelloise.

Partant des constats relayés par les associations locales, des mandataires locaux, des citoyens, des militants et des travailleurs sociaux ont mis leurs forces en commun pour apporter une réponse cohérente aux besoins des habitants les plus précarisés. Ils s'inspirent des missions locales mises en place en France pour créer la première Mission locale « jeunes » en région bruxelloise.

D'un premier focus sur la situation des jeunes, la MLJ élargit son champ à tous les adultes fragilisés de par leur situation sociale, administrative, psychologique, scolaire, ... Il s'agit d'appeler à la responsabilité collective pour réduire les inégalités. Un dispositif se construit et se fait reconnaître.

Au départ, la mission locale, et plus tard 9 missions locales se donnent pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des publics infra-qualifiés et éloignés du marché de l'emploi. L'approche se veut globale. Le dispositif est reconnu comme « porte d'entrée ». Sa spécificité : un accueil « généraliste » qui guide les personnes dans la résolution de leurs difficultés sous toutes leurs formes.

A l'aube de l'an 2000, un nouveau modèle s'impose. L'Etat Social Actif remet en question l'état providence jugé obsolète face à l'évolution socio-économique. Il propose la prise en charge des individus en intégrant la responsabilité individuelle des citoyens. Il s'incarne dans la politique de l'emploi par une activation des demandeurs d'emploi et ce dans un contexte de chômage de masse.

Des mesures visent à soutenir le chercheur d'emploi tout en vérifiant qu'il met tout en œuvre pour retrouver un travail. Les institutions chargées de la mise en œuvre des mesures d'activation doivent accompagner, suivre et contrôler de manière intensive les chercheurs d'emploi. Depuis lors, les mesures d'activation se sont opérationnalisées et intensifiées. Nous parlons alors « d'employabilité ». Et l'évolution des mentalités tend parallèlement vers moins de solidarité pour aller vers plus d'individualisme.

En 2008, un nouveau cadre de financement et de définition de l'accompagnement des demandeurs d'emploi est proposé aux missions locales. Fin 2012, début 2013, la veille de la sortie de l'Arrêté d'application de l'Ordonnance Mission Locale, les travailleurs des 9 missions locales rédigent et adoptent Le Livre Blanc, celui-ci est présenté à la Commission Economie-Emploi du Parlement bruxellois le 27 février 2013. Les Missions locales défendent leur singularité, leurs valeurs, et manifestent leurs inquiétudes.

L'Ordonnance est finalement mise en application en 2015. Certaines revendications trouvent réponse, des compromis sont négociés. D'autres sont toujours en cours de négociation.

C'est un exercice difficile que de « conclure » un parcours de 30 années « d'action sociale ». Il y a les grands moments institutionnels, soumis aux évolutions de la société, et les petites histoires du quotidien. Notre structure a cherché à s'adapter sans trahir ses engagements d'origine, sans perdre de vue les besoins et les intérêts de son public.

Si au travers des différents dispositifs publics notre secteur s'est professionnalisé, aujourd'hui, il est confronté, comme tant d'autres, aux limites des politiques d'activation pour les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi. Beaucoup de personnes dans la frange la plus précarisée de la société se retrouvent exclues et, nul ne le nie aujourd'hui : une part d'entre elles disparaissent des « radars » institutionnels.

La rationalisation des financements découpe aussi les problématiques des demandeurs d'emploi. Si le travail peut être une solution pour certains, pour d'autres, un accompagnement de plus longue haleine, et multidimensionnel est nécessaire. Dans une société où on estime que chacun est responsable de son destin, les personnes les plus « fragilisées » sont les premières victimes. Les stéréotypes sont renforcés. Nous le constatons quotidiennement : une part de notre public se sent stigmatisé, tiraillé. Nous-mêmes, sommes tiraillés entre le fait de n'agir que sur l'employabilité à court terme, utile pour une part du public, garantissant par là même notre pérennité et le constat que d'autres personnes ont besoin de plus de temps pour se re-lever d'une situation difficile. Faut-il aujourd'hui encore démontrer que ce n'est pas tant la démotivation qui engendre « la pauvreté » mais bien l'inverse ?

Forte de son expérience « d'initiatrice », notre structure se tourne maintenant vers demain et se redéfinit. Comme à chaque carrefour d'une vie, elle est amenée à réinterroger sa place dans la société. Notre action recouvre l'insertion professionnelle mais aussi sociale. Pour cela, nous devons être porteur de projets que ceux-ci soient d'éducation permanente ou d'insertion par l'emploi de qualité. La Mission locale a aussi un rôle d'interpellation et « d'alerte » des pouvoirs publics sur les difficultés rencontrées par son public. Si l'environnement socio-économique et les mentalités tendent depuis ces dernières années vers le tout à l'individualisme et à la responsabilité individuelle, il suffit d'élargir notre champ de vision pour voir que pléthore d'initiatives citoyennes se créent et poussent vers de nouveaux modèles collectifs et ce dans différents secteurs d'activités comprenant ceux liés aux questions de l'environnement, mais pas seulement...

Nous pouvons entrevoir que la « solidarité » revient à l'honneur progressivement. Un nouveau modèle de société se dessine face aux enjeux actuels. Il est évident que notre identité y trouve toute sa place. Aujourd'hui, notre projet de formation en maraîchage biologique en est un exemple et demain, la Mission locale de Saint-Gilles compte bien participer, soutenir et travailler activement à la mise en œuvre de nouveaux projets, partenariats qui contribueront à l'ancrage des initiatives novatrices dans la collectivité. Nous sommes intrinsèquement attachés aux valeurs d'inclusion et de lutte contre les inégalités. Les idées créatives ne manquent pas pour continuer à répondre aux besoins du plus grand nombre.

Notre structure ouvre un nouveau chapitre...

Affaire à suivre 😊

Samanta Dauvrain, Co- directrice
Mission Locale pour l'emploi de Saint-Gilles

Liste des abréviations

CFS- Collectif Formation Société

EP – éducation permanente

FIJ – Formation Insertion Jeunes

ISP – Insertion socio-professionnelle

MEF – Maison de l'Emploi et de la Formation

ML – Mission locale pour l'emploi

MLJ – Mission locale Jeunes

MLSG – Mission locale pour l'emploi de Saint-Gilles

RPE - Réseau des Plates-formes locales pour l'Emploi

Un grand MERCI à :

Monsieur Alain Leduc,
Monsieur Jean-Philippe Martin,
Madame Annick Moreau,
et Madame Dominique Van Loo,

d'avoir pris le temps de partager avec nous leurs souvenirs
et de nous avoir ouvert leurs archives.

Les projets de la Mission Locale pour l'emploi de Saint-Gilles sont soutenus par :



Editeur responsable : Samanta DAUVRAIN, co-directrice
Mission Locale pour l'emploi de Saint-Gilles